

Mercredi 5 septembre 2018

Réunion à l'office du Tourisme d'Evron

Etaient présents : Emmanuel d'Erceville, Angélique Pomès-Pédabadie, Christophe Delaunay, Martine Lemarchand, Jacqueline Duchemin, Marie-Jo Lemennais, Béatrice Bordeau.

Cette réunion a été provoquée par le directeur du patrimoine des Coëvrons et sa collègue dont l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du tracé du circuit pour les Coëvrons
- Présentation des spécificités des pèlerins empruntant l'itinéraire que vous avez défini pour mieux répondre à leurs attentes.
- Pistes de renforcement de la signalétique sur le tracé en Coëvrons
- Pistes pour rendre le séjour des pèlerins le plus profitable possible sur l'étape d'Evron.
- Pistes pour relayer l'existence de ce chemin.

14h30 : Présentation des membres présents

Emmanuel d'Erceville : directeur du service du patrimoine des Coëvrons

Angélique Pomès-Pédabadie : chargée de l'itinérance douce au pays des Coëvrons.

Christophe Delaunay : membre du centre Culturel Européen Saint Martin, coordinateur pour les Pays de la Loire, responsable de l'ouverture du chemin Saint Martin de Mayenne à Tours.

Martine Lemarchand : Pèlerine référente à Evron. Ouverture du chemin de Saint-Martin.

Jaqueline Duchemin et Marie-Jo Lemennais : Chevilles ouvrières de l'ouverture du chemin de Saint Martin et pèlerines.

Béatrice Bordeau : présidente de l'association Compostelle 53 et Autres Chemins.

Christophe rappelle que les itinéraires culturels européens sont labellisés par un comité en charge de ce sujet. Une valeur phare leur est associée. Pour l'itinéraire Saint Martin c'est la valeur du partage puisque Martin a partagé son manteau. Cet itinéraire présente quatre intérêts : il est proche de la Mayenne [tombeau de Saint Martin à Tours], à Tours il se connecte à la voie Turonnesis de Compostelle, dans l'autre sens il se connecte à l'itinéraire du Mont Saint-Michel, et enfin le patrimoine associé est très présent sur notre territoire [40 églises dédiées à Saint Martin sur le territoire mayennais et aussi fontaines et thèmes pouvant être reliés à saint Martin].

**Le tracé** : Christophe explique comment le tracé a été choisi. Il est surtout pensé en fonction du patrimoine martinien à découvrir. Il diffère donc légèrement du chemin montois/montais qui relie le Mont Saint-Michel à Tours. Par exemple, sur le territoire des Coëvrons, le chemin passe par Evron, via le Montaigu.

Martine met en évidence l'intérêt de ce chemin du point de vue paysage et patrimoine. Elle évoque un point à éclaircir après le bois de Crun où le chemin semble bouché alors qu'il existe, ce qui oblige à prendre une route plus passagère.

Angélique rappelle que le chemin doit impérativement appartenir au domaine public. Il ne pourrait s'agir d'une convention avec les propriétaires qui pourraient revenir sur leur décision ou changer dans le temps.

**Le balisage** : Angélique explique le balisage mis en place sur les Coëvrons qui est une com/com test.

Des poteaux octogonaux sont scellés dans le sol avec des pancartes jaunes gravées en noir. Ces dernières indiquent les lieux, le kilométrage et les utilisateurs (marcheur, cycliste, cheval/attelage) Les indications de direction sont fléchées en jaune et placée de préférence en amont du carrefour.

Christophe explique que le fléchage des itinéraires culturels se présente en vert et rouge (attention aux daltoniens). Puis viennent les logos spécifiques sous forme d'autocollants [anti UV]. Pour le chemin de Tours c'est le pas de Saint-Martin rouge sur fond blanc.

L'association peut utiliser les poteaux de signalisation pour venir se poser dessus.

Une borne reprenant celle qui balisait historiquement le Doyenné de Saint Martin de Tours est rééditée. Elle peut servir de jalonnement comme cela a été fait sur le nouveau chemin qui relie Candes-Saint-Martin et Ligugé [chemin créé avec le soutien du département de la Vienne]. Elle coûte 120 € et peut être exposée aux dégradations. Notre avis est d'utiliser la borne plutôt sur des lieux importants, par exemple devant une église saint Martin [la pose peut donner lieu à une manifestation officielle qui fait connaître le chemin].

Les besoins des pèlerins marcheurs ?

**Communication** : Pour valoriser cet itinéraire, le dépliant paraît adapté. Il serait intéressant de se mettre en lien avec le pays de Haute-Mayenne pour ne pas se limiter à la portion de chemin « le bois du Tay - Saint-Pierre/Orthe relative au pays des Coëvrons. Une discussion s'engage à partir de deux exemples. Nous retenons une carte avec le tracé suffisamment détaillée, des informations sur le patrimoine parcimonieuses, davantage d'informations sur les hébergements la restauration, la proximité de transport commun (train, bus..).

Eventuellement l'utilisation du digicode à bon escient.

Nos amis de Compostelle en Sarthe ont réalisé un guide qui pourrait faire l'objet d'un additif « martinien ».

L'association Compostelle 53 et AC propose une concertation avec eux, d'autant plus qu'une démarche est en cours pour déposer officiellement le chemin auprès du département.

**Hébergement/restauration** : Faire la promotion de l'existant. Les pèlerines expriment ce qui est attendu par un marcheur pèlerin : un logement basique [matelas, douche, wc, réchaud], prix modique [de 8 à 15 euros] avec ou sans restauration. Béatrice indique qu'un des objectifs de l'association est de développer l'accueil pèlerin dans les familles. Ces familles désireuses d'accueillir ne sont pas soumises à la taxe de séjour dans la mesure où elles ne font pas de publicité et que la participation financière du pèlerin est libre [donativo]. Elles ne sont pas tenues de fournir les repas, c'est à leur appréciation. Elles peuvent le proposer moyennant une rémunération. Par contre l'association aimerait les doter d'un document d'enregistrement pour évaluer chaque année le flux des pèlerins et les inciter à créer leur tampon pour valider les crédenciales des pèlerins. Tampons qui peuvent mettre en valeur une spécificité du lieu. L'accueil pèlerin peut se faire aussi en lien avec les communautés religieuses, les presbytères, les mairies, les campings... aucune piste n'est à négliger.

Le marcheur pèlerin a aussi besoin de la variété de l'offre : il peut être fatigué, âgé, démoralisé, mouillé depuis plusieurs jours... (Chambre d'hôte, hôtel, gîte, AirB&B, Ephata...)

Pour la restauration, Christophe propose de développer sur ce chemin l'application « LeBonPinNic.com ». Sa charte est la qualité des produits, l'approvisionnement local chez un artisan-commerçant du coin. Il faut aussi communiquer sur les commerces de proximité.

**La médiation** : Sur ce chemin, dans les sites remarquables [que ce soit de l'ordre du petit patrimoine ou du patrimoine public], chaque commune ou personne sensibilisée par le biais d'une association de patrimoine ou de la paroisse pourraient produire un document plastifié pour parler du site que l'on découvre. Christophe montre des exemples de cartel placé devant un site patrimonial martinien : la fiche informe sur le site visible et renvoie à un site martinien en Europe lié à cet itinéraire culturel : sensibilisation à la dimension du chemin. Emmanuel déconseille ces informations devant les sites portées par des poteaux en bois. Les demandes sont très fréquentes, toujours pour des bonnes raisons [aménagement de l'endroit, chantier scolaire sur site...]. Le prêt d'exposition, la venue d'artiste, de concerts, la pose d'une borne martinienne peuvent être de bonnes opportunités pour animer l'itinéraire culturel et le mettre en valeur.

**Conclusion** : Angélique de l'OT valide le chemin (vérification que tout est du domaine public), avec Emmanuel elle ira en repérage. Puis ce sera le balisage, en concertation avec l'association Compostelle 53 et AC.